CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 NOVEMBRE 2026
Lieu : salle du conseil communautaire
7 bld de la Trouillette – 79400 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE
Date de la convocation : 12 novembre 2026
Date de publication : 24 novembre 2026

Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Stéphane BAUDRY, Laurent BALOGE, Marie-Laure BOISSEL, Didier JOLLET, Jean-François RENOUX, Vincent TANNEAU, Frédéric BOURGET, Emilie MORIN, Julien SEIGNEURET, Alain HIBON, Gaël JOSEPH, Catherine OMBRET, Christophe RENAUD, Pascale FOUET, Véronique SEDINSKI, Thomas BRAUD, Sophie FAVRIOU, Alain BORDAGE, Nathalie LIEVENS, Béatrice CRETIEN, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Dominique ANNONIER, Emilie Y-HRAH-KRONG, Guillaume MARCETEAU, Justine ROY, Tony CHEYROUSE, Thierry PETRAULT, Marie-Lise BERCIER, Philippe JUMEAU, Morgane SEMERDJIAN, Roger LARGEAUD, Céline RIVOLET, Dominique PAYET, Christine HEINTZ, Didier PROUST, Éric PREVOST, Loetitia TRUTET, Jérôme GRELET.

Excusé : Daniel JOLLIT

Pouvoirs : Catherine PINEAU donne pouvoir à Jean-François RENOUX, Emmanuel ROCHETEAU donne pouvoir à Alain HIBON, Corinne GUYON donne pouvoir à Emilie Y-HRAH-KRONG, Nathalie PETRAULT donne pouvoir à Dominique PAYET

Président de séance : Stéphane BAUDRY

Secrétaire de séance : Laurent BALOGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
079-200041994-20261118-DE-2026-10-09-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/11/2026

❖❖❖❖❖

DE-2026-10-09 ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 2026-05 – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE BAUSSAIS II

Rapporteur : Didier PROUST

Monsieur le vice-président délégué expose qu'une consultation a été lancée le 25 juin 2026 pour un retour des offres le 9 septembre 2026.
Les travaux portent sur l'aménagement de la zone d'activité de Baussais II – tranche 2 sur les communes de La Crèche et François.
La consultation est scindée en 4 lots :

- Lot 1 – Voirie et réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées
- Lot 2 – Réseaux divers et éclairage public
- Lot 3 – Poste de refoulement
- Lot 4 – Espaces verts

Seuls les trois premiers lots ont été analysés, le lot 4 fera l'objet d'une présentation ultérieure.
Sept offres ont été formulées pour le lot 1, dont deux offres de variante, quatre offres ont été formulées pour le lot 2 et trois offres pour le lot 3.

Vu le Code Général des Collectivités,
Vu le Code de la Commande Publique,
Vu l'avis favorable de la commission marchés du 10 novembre 2026,

Considérant les critères préalablement établis dans les documents de la consultation de la manière suivante :

- Prix des prestations sur 50 points
- Valeur technique sur 30 points
- Performance en matière de protection de l'environnement sur 20 points

Considérant l'analyse des offres réalisée par le Maitre d'œuvre A2I Infra, le classement de celles-ci est établi de la manière suivante :

POUR LE LOT 1 - VOIRIE ET RESEAUX D'EAUX PLUVIALES ET D'EAUX USEES

	OFFRES APRES NEGO	Prix des prestations	Valeur technique	Performances en matière de protection de l'environnement:	Total	Classement final
Base de notation		50,00	30,00	20,00	100,00	
EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN - AGENCE DE LA R (Offre de base)	999 231,78	41,84	24,00	17,00	82,84	4
EIFFAGE ROUTE SUD OUEST (Offre de base)	863 634,40	48,41	25,50	18,00	91,91	2
EIFFAGE ROUTE SUD OUEST (Variante autorisée n° 1)	851 571,40	49,09	25,50	18,00	92,59	1
EIFFAGE ROUTE SUD OUEST (Variante autorisée n° 2)	836 125,70	50,00	25,50	18,00		Inappropriée
SARL NATP (Offre de base)	997 340,00	41,92	7,50	5,00	54,42	5
COLAS (Offre de base)	897 519,50	46,58	26,00	18,00	90,58	3
COLAS (Variante autorisée n° 1)	885 351,50	47,22	26,00	18,00		Inappropriée

POUR LE LOT 2 – RESEAUX DIVERS ET ECLAIRAGE PUBLIC

		Prix des prestations	Valeur technique	Performances en matière de protection de l'environnement:	Total	Classement final
Base de notation		50,00	30,00	20,00	100,00	
SOMELEC (Offre de base)	231 975,30	38,40	24,00	16,00	78,40	4
DELAIRE - SDEL (Offre de base)	184 278,85	48,34	24,00	18,00	90,34	2
EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN - AGENCE DE LA R (Offre de base)	209 749,20	42,47	22,50	16,00	80,97	3
EIFFAGE ROUTE SUD OUEST (Offre de base)	178 178,50	50,00	23,00	18,00	91,00	1

POUR LE LOT 3 – POSTE DE REFOULEMENT

	Montant Base de notation de l'offre	Prix des prestations	Valeur technique	Performances en matière de protection de l'environnement:	Total	Classement final
Base de notation		50,00	30,00	20,00	100,00	
FOURNIE ET CIE (Offre de base)	70 495,00	50,00	26,00	18,50	94,50	2
EIFFAGE ROUTE SUD OUEST (Offre de base)	74 454,40	47,34	15,75	12,00	75,09	3
ATH (Offre de base)	75 800,00	46,50	29,50	20,00	96,00	1

Le conseil communautaire, sur présentation du rapport par le vice-président délégué, décide à l'unanimité,

- D'AUTORISER la notification du marché du lot 1 - Voirie et réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées, à l'entreprise Eiffage Route Sud-Ouest (17440 Aytré), pour un montant de 851 571.40 € HT (variante n°1),
- D'AUTORISER la notification du marché du lot 2 - Réseaux divers et éclairage public, à l'entreprise Eiffage Route Sud-Ouest (17440 Aytré), pour un montant de 178 178.50 € HT,
- D'AUTORISER la notification du marché du lot 3 - Poste de refoulement, à ATH (17180 Périgny), pour un montant de 75 800.00 € HT,
- DE CLASSER inappropriées, l'offre de variante n° 2 de l'entreprise Eiffage Route Sud-Ouest et l'offre de variante n°1 de l'entreprise COLAS pour le lot n°1
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer le marché avec les fournisseurs retenus et toutes les pièces relatives à ces marchés.
- D'AUTORISER Monsieur le Président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de ces marchés.

Le président de séance,

Le/la secrétaire de séance,

Communauté de Communes Haut Val de Cèvre